

RCS : ANTIBES  
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00890  
Numéro SIREN : 393 237 557  
Nom ou dénomination : BSE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 650

## Greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES



### Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/650

Déposant :

Nom/dénomination : BSE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 393 237 557

N° gestion : 1993 B 00890



**SAS B.S.E.**  
**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/07/2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

**BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS B.S.E.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 81.625...)	DA	81 625		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	4 357 853		
	Report à nouveau	DH	176 554		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	225 011		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 951 044		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 268 908		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs B1)	DV	6 752		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 619		
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 488		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	6 172			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 505		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 378 443		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 229 487		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	2 035 318			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH	900 000			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



*CPM*

**SAS B.S.E.**  
**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/07/2019**

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formule obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intra-communautaires			
Designation de l'entreprise : <u>SAS B.S.E.</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	RA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	9 136	FB	FF	
		FG	344 315	RH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	353 451	RK	FL	
	Production stockée *			FM	297 165	
	Production immobilisée *			FN	250 000	
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	900 616
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	547 165	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	232 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	38 962	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	65 348
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	255	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	884 469	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	16 147	
opérations communes	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	7	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	109 239	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	86 861	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	196 100	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	36 752	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	962	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	37 714	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	158 387	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	174 541	

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2052.

**SAS B.S.E.**  
**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/07/2019**

④

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS B.S.E.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 186	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	91 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	95 386	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 530	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 510	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	23 040	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	72 346	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 876	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 192 109	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	967 098	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	225 011	
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
Cession de titres de participations	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	91 200	
Divers produits exceptionnels			4 186	
Charges diverses exceptionnelles	11 530			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Expert-comptable Janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/07/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/07/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 229 486,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 225 011,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/11/2019 par le Président.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**"B.S.E."**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 81.625 €**  
**Siège Social : 1952, Route des Pugets**  
**Zone Industrielle, Secteur C,**  
**06700 SAINT LAURENT DU VAR**  
**RCS ANTIBES 393 237 557**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 31 JANVIER 2020**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**(EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2019)**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2019, s'élevant à 225.011 Euros de la façon suivante :

- en distribution à titre de dividende, la somme de .....	100.000 €
- et le solde, au poste « autres réserves », soit la somme de .....	121.011 €
	<u>225.011 €</u>

Compte tenu de cette distribution globale de 100.000 Euros à titre de dividendes à l'associé unique, le dividende brut par action s'élève à 153,13 € environ pour chacune des 653 actions composant le capital social.

Le dividende distribué pourra être mis en paiement dans un délai de trois mois.

Il est soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

- **Dividendes antérieurs**

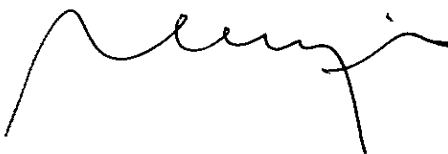
En application de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Eligible à l'abattement de 40 %	Non éligible à l'abattement de 40 %
01.08.2015/31.07.2016	50.000	50.000	-
01.08.2016/31.07.2017	-	-	-
01.08.2017/31.07.2018	100.000	100.000	-

Par décision unanime des associés en date du 22 décembre 2017 il a été mis en distribution une somme de 50.000 Euros prélevée sur les autres réserves, éligible à l'abattement.

Par décision unanime des associés en date du 11 juin 2018 il a été mis en distribution une somme de 90.000 Euros prélevée sur les autres réserves, éligible à l'abattement.

Le Président et associé unique  
Monsieur Marc LIZEE



## **BSE**

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

au capital de 81 625.00 Euros

Siège social : Z.I. Secteur C 1952 route des Pugets,

06700 SAINT-LAURENT DU VAR

R.C.S : 393 237 557 ANTIBES

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31/07/2019**

42, rue Verdi – 06000 NICE – Tél : 04 93 85 48 01 – Fax : 04 93 85 31 30

Port : 06 66 30 96 06 – E-mail : [nicolas.bagnoli@cnba.fr](mailto:nicolas.bagnoli@cnba.fr)

SARL au capital de 24 000 euros – Numéro SIRET : 490 123 825 00013 – APE : 6920Z

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Marseille-Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2019**

A l'associé unique de la société SASU B.S.E.,

**I.- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU B.S.E. relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II.- Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

42, rue Verdi – 06000 NICE – Tél : 04 93 85 48 01 – Fax : 04 93 85 31 30

Port : 06 66 30 96 06 – E-mail : [nicolas.bagnoli@cnba.fr](mailto:nicolas.bagnoli@cnba.fr)

SARL au capital de 24 000 euros – Numéro SIRET : 490 123 825 00013 – APE : 6920Z

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Marseille-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes



### III.- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### IV.- Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### V. – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

42, rue Verdi – 06000 NICE – Tél : 04 93 85 48 01 – Fax : 04 93 85 31 30

Port : 06 66 30 96 06 – E-mail : [nicolas.bagnoli@cnba.fr](mailto:nicolas.bagnoli@cnba.fr)

SARL au capital de 24 000 euros – Numéro SIRET : 490 123 825 00013 – APE : 6920Z

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Marseille-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes



## **VI. – Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels**

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme prévu par l’article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non

42, rue Verdi – 06000 NICE – Tél : 04 93 85 48 01 – Fax : 04 93 85 31 30

Port : 06 66 30 96 06 – E-mail : [nicolas.bagnoli@cnba.fr](mailto:nicolas.bagnoli@cnba.fr)

SARL au capital de 24 000 euros – Numéro SIRET : 490 123 825 00013 – APE : 6920Z

Société d’expertise comptable inscrite au tableau de l’Ordre de la région de Marseille-Provence-Alpes-Côte d’Azur. Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes



d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 24 janvier 2020



Le Commissaire aux comptes

Cabinet Nicolas Bagnoli & Associés

Nicolas Bagnoli

42, rue Verdi – 06000 NICE – Tél : 04 93 85 48 01 – Fax : 04 93 85 31 30  
Port : 06 66 30 96 06 – E-mail : [nicolas.bagnoli@cnba.fr](mailto:nicolas.bagnoli@cnba.fr)  
SARL au capital de 24 000 euros – Numéro SIRET : 490 123 825 00013 – APE : 6920Z  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Marseille-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

5

**SAS B.S.E.**  
**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/07/2019**

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le <b>31/07/2019</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/07/2018</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	187 550		187 550	137 550	50 000
Constructions	1 263 442	688 959	574 483	408 046	166 437
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	366 831	259 195	107 636	134 295	- 26 659
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	803 495		803 495	544 893	258 602
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	296 603		296 603	298 656	- 2 053
Prêts	614 095		614 095	524 095	90 000
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 532 016</b>	<b>948 154</b>	<b>2 583 862</b>	<b>2 047 535</b>	<b>536 327</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens	569 526		569 526	273 561	295 965
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	186 286		186 286	99 115	87 171
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	933		933	2 697	- 1 764
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 799		14 799		14 799
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 915		23 915	4 975	18 940
. Autres	2 726 530		2 726 530	1 884 552	841 978
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	130 000		130 000	350 078	- 220 078
Disponibilités	992 050		992 050	986 954	5 096
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 586		1 586	1 926	- 340
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 645 625</b>		<b>4 645 625</b>	<b>3 603 858</b>	<b>1 041 767</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>8 177 641</b>	<b>948 154</b>	<b>7 229 487</b>	<b>5 651 393</b>	<b>1 578 094</b>

Voir l'attestation de l'expert-comptable

Cabinet Philippe Onteniente

Page 2



*CPM*

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/07/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/07/2018 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 81 625)	81 625	100 000	- 18 375
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	10 000	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	4 357 853	4 358 642	- 789
Report à nouveau	176 554	176 554	
Résultat de l'exercice	225 011	430 836	- 205 825
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 851 044</b>	<b>5 076 033</b>	<b>- 224 989</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 368 908	478 432	890 476
. Découverts, concours bancaires	900 000		900 000
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	6 502		6 502
. Associés	250	16 783	- 16 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 619	20 436	32 183
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		14 610	- 14 610
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 960	18 773	3 187
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	14 527	16 422	- 1 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 172	2 399	3 773
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 505	7 505	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 378 443</b>	<b>575 361</b>	<b>1 803 082</b>
Ecart de conversion passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>7 229 487</b>	<b>5 651 393</b>	<b>1 578 094</b>

Voir l'attestation de l'expert-comptable

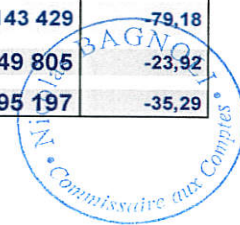
Cabinet Philippe Onteniente

Page 3

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/07/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/07/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens	9 136		9 136	8 057	1 079	13,39	
Production vendue services	344 315		344 315	281 108	63 207	22,48	
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>353 451</b>		<b>353 451</b>	<b>289 164</b>	<b>64 287</b>	<b>22,23</b>	
Production stockée			297 165	273 561	23 604	8,63	
Production immobilisée			250 000		250 000	N/S	
Subventions d'exploitation				29 441	- 29 441	-100	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				64	- 64	-100	
Autres produits			0				
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>900 616</b>	<b>592 231</b>	<b>308 385</b>	<b>52,07</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			547 165	272 361	274 804	100,90	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			232 738	153 502	79 236	51,62	
Impôts, taxes et versements assimilés			38 962	24 746	14 216	57,45	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65 348	52 890	12 458	23,55	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			255	27 187	- 26 932	-99,06	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>884 469</b>	<b>530 685</b>	<b>353 784</b>	<b>66,67</b>	
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>16 147</b>	<b>61 546</b>	<b>- 45 399</b>	<b>-73,76</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			7		7	N/S	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations			109 239	102 563	6 676	6,51	
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			86 861	33 222	53 639	161,46	
Reprises sur provisions et transferts de charges				253 550	- 253 550	-100	
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>196 100</b>	<b>389 335</b>	<b>- 193 235</b>	<b>-49,63</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			36 752	179 881	- 143 129	-79,57	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			962	1 261	- 299	-23,71	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>37 714</b>	<b>181 143</b>	<b>- 143 429</b>	<b>-79,18</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>158 387</b>	<b>208 192</b>	<b>- 49 805</b>	<b>-23,92</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>174 541</b>	<b>269 738</b>	<b>- 95 197</b>	<b>-35,29</b>	



*CPM*

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/07/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/07/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 186	970	3 216	331,55
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 200	383 550	- 292 350	-76,22
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>95 386</b>	<b>384 520</b>	<b>- 289 134</b>	<b>-75,19</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 530	14 751	- 3 221	-21,84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 510	168 069	- 156 559	-93,15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>23 040</b>	<b>182 820</b>	<b>- 159 780</b>	<b>-87,40</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>72 346</b>	<b>201 700</b>	<b>- 129 354</b>	<b>-64,13</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 876	40 602	- 18 726	-46,12
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 192 109</b>	<b>1 366 085</b>	<b>- 173 976</b>	<b>-12,74</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>967 098</b>	<b>935 249</b>	<b>31 849</b>	<b>3,41</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>225 011</b>	<b>430 836</b>	<b>- 205 825</b>	<b>-47,77</b>



ANNEXE



CPM

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/07/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/07/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 229 486,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 225 011,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/11/2019 par le Président.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

B.S.E. est la société mère du Groupe LIZEE. L'option pour l'intégration fiscale a été exercée le 30/07/03 et s'applique pour la filiale SCCV LES HAUTS DE FERIC. Compte tenu de la clôture de liquidation de la SCCV LES HAUTS DE FERIC au 31/07/2019 et que les autres participations détenues par la SAS BSE sont inférieures à 95%, il n'y aura plus d'intégration fiscale à compter du 01/08/2019.

En conséquence, les acomptes d'Impôt Société et l'I.F.A. ont été payés uniquement par la SAS B.S.E qui est seule redevable de l'Impôt. Etant donné le chiffre d'affaires du Groupe, le taux réduit d'imposition n'est pas applicable aux sociétés intégrées.

La charge d'impôt propre à chaque société est calculée comme en l'absence d'intégration fiscale. En cas de déficit, d'une filiale l'économie d'impôt qui en résulte est conservée chez la société BSE. Lorsque la société redeviendra bénéficiaire, la société mère supportera une charge d'impôt en contrepartie de la rétrocession à sa filiale de ses déficits antérieurs.

Les travaux en cours sur les opérations de marchands de bien et de promotion immobilière s'élèvent à 569 525.73Euros. Ils concernent l'opération Virtuo. Les travaux en cours de 2018 ont quant à eux fait l'objet d'une livraison à soi-même. Ils se retrouvent en immobilisations sous l'intitulé Appartement Square Bennes.



## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 532 016 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 562 697	255 126		1 817 823
Immobilisations financières	1 367 644	370 653	24 104	1 714 193
<b>TOTAL</b>	<b>2 930 341</b>	<b>625 779</b>	<b>24 104</b>	<b>3 532 016</b>

Amortissements et provisions d'actif = 948 154 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	882 806	65 348		948 154
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>882 806</b>	<b>65 348</b>		<b>948 154</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrain pugets	104 371	0	104 371	Non amortiss.
Terrain pugets nadva	33 179	0	33 179	Non amortiss.
Terrain square benes	50 000	0	50 000	Non amortiss.
Constructions	339 472	190 142	149 330	25 ans
Construction puget nadva	331 793	101 787	230 006	25 ans
Agencements des constructions	392 176	0	392 176	10 ans
Appartement squares benes	200 000	6 289	193 711	25 ans
Agencements et installations d	282 824	218 240	64 584	de 1 à 10 ans
Matériel de transport	6 135	6 135	0	3 ans
Mob.mater.bureau & info	72 714	32 581	40 134	de 2 à 3 ans
Mobilier	5 159	2 241	2 918	de 4 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 817 823</b>	<b>948 154</b>	<b>869 669</b>	

Etat des créances = 3 568 144 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	614 095		614 095
Actif circulant & charges d'avance	2 954 049	2 954 049	
<b>TOTAL</b>	<b>3 568 144</b>	<b>2 954 049</b>	<b>614 095</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 35 641 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	35 641
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>35 641</b>

Charges constatées d'avance = 1 586 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social = 81 625 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	125,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	147	125,00	18 375
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>653</b>	<b>125,00</b>	<b>81 625</b>

**Etat des dettes = 2 378 443 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 268 908	1 051 252	1 026 448	191 208
Dettes financières diverses	6 752	6 752		
Fournisseurs	52 619	52 619		
Dettes fiscales & sociales	36 488	36 488		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 172	6 172		
Produits constatés d'avance	7 505	7 505		
<b>TOTAL</b>	<b>2 378 443</b>	<b>1 160 787</b>	<b>1 026 448</b>	<b>191 208</b>

**Charges à payer par postes du bilan = 29 070 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 543
Dettes fiscales & sociales	14 527
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>29 070</b>

**Produits constatés d'avance = 7 505 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### *Ventilation du chiffre d'affaires = 353 451 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	9 136	2,58 %
Produits des activités annexes	344 315	97,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>353 451</b>	<b>100.00 %</b>

### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



## AUTRES INFORMATIONS

### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

### Produits à recevoir = 35 641 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures a etabli( 4181000 )	35 641
<b>TOTAL</b>	<b>35 641</b>

### Charges constatées d'avance = 1 586 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance( 4861000 )	1 586
<b>TOTAL</b>	<b>1 586</b>

### Charges à payer = 29 070 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact a recevoir( 4081000 )	14 543
<b>TOTAL</b>	<b>14 543</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Tvts( 4486200 )	3 081
Taxe fonciere a payer( 4486400 )	10 127
Cont. economiq territoriale( 4486700 )	1 320
<b>TOTAL</b>	<b>14 527</b>

### Produits constatés d'avance = 7 505 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance( 4871000 )	7 505
<b>TOTAL</b>	<b>7 505</b>





CPM

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

### Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/07/2019	31/07/2018	31/07/2017	31/07/2016	31/07/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	81 625	100 000	100 000	100 000	100 000
b ) Nombre d'actions émises	653	800	800	800	800
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	353 451	289 164	564 341	605 376	870 987
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	312 236	241 337	404 759	72 841	328 686
c ) Impôt sur les bénéfices	21 876	40 602	33 495	51 914	
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	290 360	200 735	371 264	20 927	328 686
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	225 011	430 836	109 110	101 146	168 393
f ) Montants des bénéfices distribués	100 000	140 000	50 000	50 000	50 000
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	445	251	464	26	411
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	345	539	136	126	210
c ) Dividende versé à chaque action	153	175	63	63	63
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale					
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					



### TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**Tableau**

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS LIZEE	68 600	862	51	132 739	132 739	216 618		22 076 071	348 534	109 239
SCI AD PROJECT	5 000	-208 979	100	264 062	264 062	39 200		100 000	16 803	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS BD2J	100 000	72 806	30	30 000	30 000	524 095		3 619 240	67 410	
SARL PROMOCA	8 000	252 407	46	3 680	3 680	2 348 055		1 057 847	56 546	
SCI JUROLAU	100		28	6 000	6 000	114 646		22 391	5 618	



*CPM*